

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **1 octobre 2019**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Luc Bibeau, directeur général, secrétaire-trésorier par intérim et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois l'ordre du jour est adopté.

2019-10-281

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 10 septembre 2019

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais, appuyée par Madame France Tardif, le procès-verbal du 10 septembre 2019 est adopté.

2019-10-282

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Aucune question provenant du public

5. Rapport-chef de pompier

Dépôt du rapport du directeur incendie.

a. Changement de statut d'emploi – pompier volontaire ;

Considérant que Monsieur Pierre-Luc Beaulieu doit suivre une formation après 4 ans comme recrue au sein du service incendie ;

Considérant que Monsieur Pierre-Luc Beaulieu risque de déménager pour son emploi actuel ;

Considérant qu'il est un bon élément pour le SSI et que la municipalité veut s'assurer de ses intentions futures et d'avoir sa présence lors des interventions ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** que le statut d'emploi de Monsieur Pierre-Luc Beaulieu soit remplacé par Personnel de Soutien au lieu de Pompier recruté afin d'assurer un avenir plus stable et de lui permettre d'exercer encore comme pompier lors d'interventions ;

Que la formation pompier 1 lui sera proposée dès que sa stabilité sera assurée.

2019-10-283 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱ**

b. Abrogation de la résolution 2019-09-262 ;

Considérant que l'autobus incendie est stationner face à l'entrée des services d'urgence et que celui-ci est fonctionnel et n'a pas eu d'impact négatif depuis un (1) an sur les alertes incendie ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** que la résolution 2019-09-262 concernant le *stationnement de l'autobus incendie – terrain de la salle municipale* soit abrogé ;

Que l'autobus incendie est autorisé à se stationner devant la porte de la caserne incendie afin de libérer la rue Gariépy et respecter les pancartes de non-stationnement mises en place sur cette rue.

2019-10-284 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ**

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal.

a. **Approbation des dépenses**

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Réservoir eaux usées	1 300.00 \$
- Garage + petits outils	600.00 \$
- Asphalte route 257	15 000.00 \$
- Entretien tracteur Kubota	500.00 \$
- Plateforme-ciment – eaux usées	1 000.00 \$

Pour un total de : 18 400 \$ taxes en sus

2019-10-285 **Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ**

7. **Dépôt de la correspondance**

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. **Correspondances à répondre**

a. **Invitation 5@7 – Carrefour jeunesse-emploi du HSF ;**

Considérant que le Carrefour jeunesse emploi du HSF organise une dégustation pour son 20^e anniversaire de fondation et illustrera le travail accompli avec la collaboration de nombreux partenaires et employeurs pour répondre aux besoins des jeunes de la communauté du Haut-Saint-François ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** d'autoriser Madame Johanne Delage à participer à cette invitation qui aura lieu le 10 octobre 2019 au Centre communautaire de Dudswell à 17 h ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-10-286 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}**

b. **Invitation Énergie jeunesse HSF : Négligence / maltraitance ;**

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame Chantal Prévost, il est **résolu** d'autoriser

Madame Marie-France Gaudreau à participer à l'invitation d'Énergie jeunesse HSF qui parlera de la Négligence / maltraitance qui aura lieu le 17 octobre 2019 de 8 h 30 à 12 h au Centre communautaire d'Ascot Corner, salle Aurélien-Rivard ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-10-287 **Résolution adoptée à l'unanimité.^v**

c. Invitation dîner communautaire / don – Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts ;

Considérant que la Fabrique de la Paroisse St-Joseph-des-Monts invite les élus municipaux à leur dîner communautaire qui aura lieu le 27 octobre 2019 de midi à 14 h 00 à la salle municipale au 18 rue Chartier ;

Considérant que la Fabrique fait la demande de don afin que les argents ramassés soient investis dans l'entretien des bâtisses, mais aussi dans les frais de chauffage pour l'église et le presbytère ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Nathalie Pilon

Que le conseil municipal fait l'achat de 10 billets pour le dîner communautaire à la Fabrique St-Joseph-des-Monts afin de les aider à la conservation du patrimoine.

2019-10-288 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}**

d. Résolution d'appui – complexe sportif ;

Considérant que depuis plusieurs années les citoyens du Haut Saint-François souhaitent avoir accès à une installation aquatique intérieure sur leur territoire ;

Considérant que plusieurs citoyens utilisent déjà les services d'installations aquatiques intérieures à l'extérieur du territoire de la MRC du Haut Saint-François ;

Considérant que la mise en place d'un environnement propice pour améliorer les saines habitudes de vie de la population est une priorité pour la MRC du Haut Saint-François ;

Considérant que le conseil des maires a souligné, lors de son dernier lac-à-l'épaule, vouloir aller de l'avant avec un projet unique, rassembleur et attractif pour le territoire du Haut Saint-François ;

Considérant que la commission scolaire des hauts cantons a manifesté son intérêt pour devenir un partenaire de taille dans l'élaboration d'un projet de construction de complexe sportif dans le haut Saint-François ;

Considérant que la construction d'un complexe sportif reliant la polyvalente Louis-Saint-Laurent et l'aréna Robert Fournier serait un excellent moyen d'améliorer les saines habitudes de vie de toutes les couches de la population ;

Considérant que la construction d'un complexe sportif serait une excellente initiative pour augmenter l'attractivité du territoire du haut Saint-François ;

Considérant que le comité du projet travaille actuellement à mettre tous les éléments en place pour la bonne réussite du projet ;

Considérant que le comité du projet a été informé qu'un programme d'aide financière sera disponible dès le mois d'octobre 2019 ;

Considérant que la réussite du projet est conditionnelle à l'obtention d'une telle subvention ;

Considérant que le comité du projet souhaite ardemment profiter de ce programme d'aide financière dans la réalisation du projet ;

Considérant que le programme d'aide exige comme conditions de dépôt d'obtenir des résolutions d'appui au projet de la part des municipalités et des organismes communautaires du territoire ;

En conséquence, il est proposé par Madame Nathalie Pilon, appuyé par Madame France Tardif, et **résolu** que la municipalité de La Patrie soit en faveur de la construction d'un complexe sportif et appuie le comité du projet dans ses démarches afin d'obtenir de l'aide financière.

2019-10-289

Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}

e. Municipalité alliée contre la violence conjugale ;

Attendu que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif

Il est **résolu** de proclamer la Municipalité de La Patrie municipalité alliée contre la violence conjugale.

2019-10-290 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}*

f. Subvention pour inscription hockey mineur d'East-Angus;

Considérant que la municipalité est en processus d'une politique familiale pour ces citoyennes et citoyens ;

Considérant que plusieurs familles de La Patrie ont des enfants inscrits au hockey et d'autres associations extérieures et qu'ils doivent payer le plein prix étant donné qu'ils ne sont pas citoyens de la Ville de East-Angus ;

Considérant que l'Association du Hockey mineur du Haut-Saint-François offre l'opportunité à nos jeunes citoyens de faire de l'exercice physique en s'inscrivant au hockey mineur ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif

Il est **résolu** d'autoriser une subvention de 50 % pour la différence des frais d'inscription pour non-résident versus résident.

2019-10-291 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{ix}*

g. Nomination substitut – Comité des loisirs de la MRC ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** de nommer Madame Johanne Delage substitut du Président du Comité des loisirs du HSF ;

Que la mairesse fera partie du comité stratégique des loisirs du HSF ;

Que les frais divers soient remboursés en cas de déplacement pour ce comité.

2019-10-292 *Résolution adoptée à l'unanimité.^x*

h. Transfert du compte SAE dans le compte municipal ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie gère la totalité de l'administration du camp de jour SAE ;

Considérant que la fermeture du compte SAE La Patrie chez Desjardins et le transfert des actifs dans le compte de la Municipalité faciliterait la gestion du camp de jour ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif

Il est **résolu** de fermer le compte SAE chez Desjardins et de transférer les fonds dans le compte courant de la municipalité de La Patrie.

2019-10-293 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}**

i. Renouvellement de traverses municipales –Club de motoneigiste des Monts Appalaches

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame France Tardif, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise le Club Motoneigistes des Monts Appalaches, à circuler sur les traverses des routes suivantes pour la saison 2019-2020:

- ✓ Traverse rang Petit-Canada Est (de Nicole Blais à M. Lavoie)
- ✓ Rang Petit-Canada Ouest : jonction sentier 525 et Trans-Québec no. 65, de chez terrain Monsieur Marcel Blais sur une longueur de 1 km, de Marcel Blais à Martin Gaudreau sur une longueur de 0.8 km.
- ✓ Rang Bethléem sur une longueur de 1.1 km dans l'emprise du chemin, et au bout du rang sur une longueur de 0.5 km juste avant l'Arborétum.

Il est entendu que le club doit porter une attention spéciale à la signalisation pour sécuriser tous les usagers de la route ;

Que le club doit s'engager à ramasser les pancartes de signalisations en fin de saison afin de respecter les traverses mentionnées ci-haut.

2019-10-294 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}**

j. Dépôt - Invitation Conseil régional de l'environnement de L'Estrie – Comment Agir maintenant contre les changements climatiques en Estrie ?;^{xiii}

Dépôt invitation de la Ville de Scotstown qui organise une rencontre en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie qui portera sur << Comment AGIR

maintenant contre les changements climatiques en Estrie ?>> le 22 octobre 2019 à l'Hôtel de Ville de Scotstown.

Cette Conférence sera publiée dans le jaseur municipal pour les citoyennes et citoyens.

k. Invitation activité Oktoberfest – Polyvalente Louis-St-Laurent ;

Considérant que la Fondation Louis-St-Laurent a besoin de nous pour répondre à ses objectifs et que notre présence et notre précieuse collaboration contribuent à la fierté et à la réussite de nos jeunes ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Jean-Pierre Comtois

Et **résolu** d'autoriser les membres du conseil municipal, des bénévoles choisis par ceux-ci et la direction générale pour un total de dix personnes à participer à ce souper-bénéfice Oktoberfest qui aura lieu le vendredi 25 octobre à la cafétéria de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent à 17 h pour un montant de 30 \$ par personne. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-10-295 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiv}*

l. Invitation – résultats de la classification 2019 des Fleurons du Québec ;

REFUSÉ

m. Demande de gratuité – Centre communautaire – Chevaliers Colomb ;

Considérant que les Chevaliers de Colomb organisent une activité de reconnaissance pour les bénévoles qui aide à l'organisation des activités données par les Chevaliers de Colomb ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame France Tardif

Et **résolu** d'autoriser la location du Centre communautaire aux Chevaliers de Colomb, et ce gratuitement le 25 janvier 2020 pour leur hommage aux bénévoles.

2019-10-296 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

n. Demande de gratuité – Salle municipale – Souper-bénéfice ;

Considérant que Madame Annie Croteau et Monsieur Dave Leblanc souhaitent organiser un souper-bénéfice suivi d'une soirée dansante le samedi 28 septembre afin que tous les profits soient remis à Madame Megan Lortitch-Charbonneau,

originaires de La Patrie pour l'aider à couvrir les frais pour une chirurgie reconstructive suite à de graves problèmes de santé et non-couverte par la RAMQ ;

Il est proposé par Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Et **résolu** de refuser la gratuité de la salle municipale gratuitement à Madame Annie Croteau et Monsieur Dave Leblanc le 28 septembre 2019 puisque cela n'apporte aucun service aux citoyennes et citoyens de la municipalité.

2019-10-297 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

o. Invitation 4 à 7 Noël au Château – Centre de santé Cookshire ;

Considérant que le Comité de la mini urgence HSF souhaite amasser des fonds pour leur << Projet de clinique de sans rendez-vous pour tous >> dans le Haut-Saint-François ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement

Que le conseil autorise Monsieur Luc Bibeau et Mesdames Johanne Delage et Nathalie Pilon à participer au 4 à 7 Noël au Château qui aura lieu le 14 décembre 2019 au Château Pope pour un montant de 120 \$ par personne. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la Politique interne le mentionne.

2019-10-298 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}**

p. Soirée de Noël – reconnaissance aux employés ;

Attendu qu'il est important de faire reconnaître le travail accompli par nos employés ;

Il est proposé par Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** de mettre un budget de 1 200 \$ pour la soirée de Noël des employés municipaux qui aura lieu le 13 décembre 2019 à partir de 17 h.

2019-10-299 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvi}**

q. Contribution contrée du Massif Mégantic ;

Considérant que l'assemblée générale annuelle de la contrée aura lieu le 10 octobre au centre communautaire de La Patrie ;

Considérant que la contribution financière de chacune des 7 municipalités demeure indispensable pour la suite des choses

concernant le fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) ;

Il est proposé par Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage

De donner une contribution de 1 500 \$ pour l'année 2020 à la Contrée du Massif Mégantique pour leur permettre de poursuivre leur projet de Marketing territorial.

D'autoriser la location gratuite du centre communautaire le 10 octobre 2019 à 19 h.

2019-10-300 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvii}*

r. Conférence – Raymond Chabot Grant Thornton ;

Considérant que Raymond Chabot Grant Thornton organise une conférence intitulée : comment planifier sa relève en contexte de pénurie de main-d'œuvre ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Nathalie Pilon

D'autoriser Mesdames Marie-France Gaudreau et France Tardif et Messieurs Luc Bibeau et Patrice Amyot à participer à cette conférence qui aura lieu le jeudi 31 octobre 2019 au Centre sportif Mégantique à la salle Bestar de 11 h 30 à 13 h 30.

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-10-301 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xviii}*

s. Demande de soutien financier – Place aux jeunes du Haut-Saint-François ;

Considérant que Place aux jeunes (PAJ) Haut-Saint-François a pour mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC ;

Considérant que depuis maintenant près de 20 ans que Place aux jeunes participe au développement de la MRC du Haut-Saint-François et de ses collectivités en offrant un éventail de services afin de soutenir les jeunes professionnels qui désirent venir travailler et s'installer ;

Considérant que Place aux jeunes Haut-Saint-François déploie tous les efforts nécessaires et fait partie de ceux qui veulent relever le défi malgré un contexte de rareté de la main-d'œuvre où on cherche à être le plus attractif possible ;

Considérant que la contribution des municipalités proposées est calculée selon un montant équivalent à 20 \$ par 100 habitants ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage

Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser un montant de 150 \$ pour contribuer à la réalisation des activités de Place aux jeunes Haut-Saint-François sur son budget 2020.

2019-10-302 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xix}

t. Démission inspecteur municipal ;

Considérant que Monsieur Paul Olsen a remis sa démission en date du 26 septembre 2019 et qu'une lettre officielle fut déposée au bureau de la direction générale le 30 septembre 2019 ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'accepter la démission de Monsieur Paul Olsen en date du 26 septembre 2019.

2019-10-303 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xx}

u. Achat – Banque d'heures Infotech ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame France Tardif, il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie accepte de prendre une banque d'heures (26h) du service informatique Infotech afin de supporter la direction générale dans leurs fonctions. Un montant de 1 960 \$ taxes en sus est prévu à cette fin.

2019-10-304 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxi}

v. Demande de don – La Méridienne ;

Considérant que La Méridienne est une maison d'hébergement pour femmes victimes de violences conjugales et a pour mission d'offrir aux femmes et à leurs enfants, un milieu de vie sécuritaire et accueillant ainsi que toute une gamme de services dont le but premier est de permettre aux femmes de reprendre du pouvoir sur leur vie ;

Considérant que depuis 3 ans, La Méridienne préoccupée par la santé physique des femmes victimes de violence conjugale a mis sur pied le projet << Toutes ensemble dans le même bateau>> et que le bateau dragon est un sport nautique qui se pratique en groupe et est accessible à toutes les conditions physiques. Ses impacts positifs sur le moral et la condition physique des femmes ayant survécu au cancer du sein sont bien reconnus ;

Considérant que pour poursuivre cette activité, La Méridienne doit amasser la somme de 5 000 \$;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** de donner un don de 100 \$ à La Méridienne comme support à leur projet pour les femmes victimes de violence conjugale.

2019-10-305 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxii}

**w. Demande de prêt de clé Centre communautaire –
Accès local des Chevaliers de Colomb ;**

Considérant que Monsieur André Giguère a fait une demande pour obtenir la clé du Centre communautaire afin d'avoir accès au local des Chevaliers de Colomb pour ainsi éviter de demander à tout et à chacun de lui ouvrir pour y entrer afin d'y tenir leurs activités ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** de donner une clé de centre communautaire à Monsieur André Giguère et de lui faire remplir et signer un contrat d'emprunt de clé d'un bâtiment municipal.

2019-10-306 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame France Tardif, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 59 009.74 \$, Référence aux numéros de déboursés 201900535 à 20190569 et références aux chèques numéros 10169 à 10195 et les chèques numéros 201900379 à 201900417 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 344.59 \$

2019-10-307 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Rapport de la mairesse

- Lancement du livre d'Yvette Labonne;
- Route 257 et comité;

11. Période de questions

La mairesse répond aux questions provenant du public.

- Coût de la route 257 Nord et projet gouvernement pour réparation complète;

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 8 h 40.

2019-10-308 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

-
- ⁱ 2019-10-03 – Envoi résolution Louis Desnoyers et mise au dossier du pompier;
 - ⁱⁱ 2019-10-03 - Envoi résolution Louis Desnoyers courriel et mise dans dossier.
 - ⁱⁱⁱ 2019-10-03 – Directeur de voirie occupe du dossier;
 - ^{iv} 2019-09-26 -Inscription de M. Johanne Delage par courriel ;
 - ^v 2019-09-26 – Inscription de MFG sur internet;
 - ^{vi} 2019-09-26 – Envoi courriel pour achat des billets Fabrique;
 - ^{vii} 2019-10-03 – Envoi de la résolution à Isabelle Bibeau MRC – Courriel;
 - ^{viii} 2019-10-03 – Résolution mise dans le Jaseur municipal d'octobre et envoi résolution à la personne responsable par courriel;
 - ^{ix} 2019-10-07 – Résolution envoyée site web et Facebook;
 - ^x 2019-10-01 – Johanne Delage avisée;
 - ^{xi} 2019-10-07 – Dossier en attente, aller à la caisse jeudi 10 octobre;
 - ^{xii} 2019-10-07 – Envoi par courriel de la résolution;
 - ^{xiii} 2019-10-01 – Mis dans le bulletin municipal comme annonce;
 - ^{xiv} 2019-10-01 – Chèque fait et envoyé;
 - ^{xv} 2019-10-07 – Chèque fait en attente pour aller chercher les billets en novembre;
 - ^{xvi} 2019-10-07 – Buffet commander et réservé, salle FADOQ réservée;
 - ^{xvii} 2019-10-01 – Centre communautaire réservé et annoncé dans le Jaseur;
 - ^{xviii} 2019-10-07 – Confirmation de présence faite;
 - ^{xix} 2019-10-07 - Résolution mise pochette budget 2020 ;
 - ^{xx} 2019-10-07 – Résolution et RE envoyer ex-inspecteur;
 - ^{xxi} 2019-10-08 – Envoi à Infotech courriel contrat et envoi du CH poste;
 - ^{xxii} 2019-10-08 – Envoi du chèque par la poste et résolution;